

Intérimaires, Permanents quels sont vos droits au logement ?

MOBILITÉ



Dès la 1ère heure

- Un service gratuit de recherche de logement provisoire
- Des aides financières pour prendre en charge une partie des frais d'hébergement

ACHETER

Dès la 1ère heure

- Service de conseil en financement gratuit
- Conseils pour devenir propriétaire

500 h* - 4 mois

- Un prêt accession résidence principale
- Un prêt travaux résidence principale



*Chez Adecco sur les 10 derniers mois et être en mission dans le mois de la demande

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Dès la 1ère heure

- Un accompagnement par un conseiller en cas de difficultés de logement
- Des propositions de solution d'hébergement d'urgence
- Un accompagnement par une conseillère sociale pour une recherche de logement temporaire



LOCATION

Dès la 1ère heure

- Une avance pour la caution
- Une garantie «loyer impayé»
- Une aide pour le loyer des jeunes en alternance

414 h* - 4 mois

- Accès à Locservice.fr •Kit de candidature
- Remboursement de vos frais d'agence

*Sur les 12 derniers mois et être en mission dans le mois de la demande

1000 h* - 6 mois

- Proposition logements sociaux conventionnés APL Dès la 1ère heure
- Un service gratuit de recherche de logement provisoire
- Des aides financières pour prendre en charge une partie des frais d'hébergement.

*Chez Adecco sur les 10 derniers mois et être en mission dans le mois de la demande (800 h dans situation prioritaire)

EN SAVOIR



Sur ces dispositifs, effectuer une demande :

Intérimaires :

www.adecco.fr -
mon espace
personnel - mes
avantages -Logement

Permanent :

intranet Adecco -
mes avantages -
logement

logements havitat

**besoin d'aide ?
contactez vos élus**

action logement Adecco
service.logement@adecco.fr



cftc intérim
MANPOWER